

Commission RH

Élaboration d'un référentiel de compétences

Après la réalisation du guide sur la pluridisciplinarité en 2014, le Conseil d'administration du Cisme a confié à la Commission RH, pour l'année 2015, l'élaboration d'un référentiel de compétences pour les métiers de Médecin du travail, Infirmier Santé-Travail, ASST/AST et Technicien Hygiène Sécurité.

Le résultat de ce travail sera mis à disposition des SSTI et de la délégation patronale, qui pourrait l'intégrer dans une réflexion ciblée sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

La Commission RH, désormais composée de 15 professionnels, s'est fixé comme objectif de présenter ses travaux en novembre 2015 lors de la Commission d'étude du Cisme. Un programme de travail a été défini, afin de lister les compétences attendues pour ces 4 métiers en tenant compte :

- des référentiels déjà bâtis dans certains SSTI,
- des réflexions des universitaires qui travaillent à la constitution d'un référentiel pour plusieurs métiers,
- et des référentiels de certains organismes de formation.

Objectif du référentiel

L'objectif est d'identifier les compétences nécessaires au bon exercice des fonctions confiées, et celles que l'apparition d'activités nouvelles appelle à développer.

Il vise à rendre plus lisibles et stables, sur le territoire, les compétences attachées à chaque métier. Les entreprises et les acteurs au sein des SSTI les identifieront mieux dans cette perspective. En outre, il met en valeur l'étendue et la diversité des fonctions exercées.

Dans un contexte d'évolution du contenu de certains métiers et d'allongement des carrières, il favorise le développement d'une logique de mobilité, permettant aux salariés de s'adapter à l'évolution de leurs missions et d'élargir le champ de leurs activités.

Il permet aussi d'apprécier l'ensemble des compétences requises au bon fonctionnement des SSTI, à la réalisation du projet de Service, afin que les

Directions/DRH puissent anticiper les besoins de formation et adapter les recrutements.

Usages du référentiel

- **Mobilité** : en identifiant les proximités entre emplois et les passages possibles de l'un à l'autre, le référentiel permet :
 - d'élaborer des projets de mobilité professionnelle,
 - d'envisager des parcours qualifiants,
 - de disposer d'informations sur le contenu des métiers pour pouvoir s'y préparer.
- **Langage commun** : le référentiel permet d'adopter un ensemble de définitions et d'appellations homogènes pour désigner les fonctions.
- **Outil qui contribue à une gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs** : en adéquation avec l'offre générique portée par le Cisme, le référentiel de compétences est indispensable pour quantifier les capacités futures dans chaque métier.
- **Formation** : l'utilisation du référentiel peut conduire à la mise en place de formations qui permettront d'accompagner l'évolution des emplois.
- **Recrutement et rédaction des fiches de postes** : c'est un outil de référence pour l'élaboration des profils de postes lors des recrutements, ainsi que pour la rédaction des fiches de postes.
- **Évaluation** : le référentiel donne la possibilité aux salariés de se situer par rapport aux activités et aux compétences attendues dans un emploi. Il permet une démarche homogène d'évaluation des acquis et d'appréciation des développements à envisager.
- **Communication** : le référentiel de compétences contribue à la reconnaissance de la diversité des emplois de notre branche et de la complémentarité de leurs contenus. ■

COMPOSITION DE LA COMMISSION

PRÉSIDENT

- **M. BOUCHY**
GIST 44 – SAINT-NAZAIRE

MEMBRES

- **Mme BARRON**
OSTRA – ST-GERMAIN-EN-LAYE
- **Mme BLONDEL**
PÔLE SANTÉ- TRAVAIL – LILLE
- **Mme BOITELLE**
AMIEM – LORIENT
- **Mme BRION-ORELLANA**
RST – REIMS
- **M. BRUAND**
SMIEC – CHOLET
- **Mme CHBANI**
ACMS – PARIS
- **Mme CHALOT**
ASMT 65 – TARBES
- **Mme DESVALLEES**
AMETRA 06 – NICE
- **Mme GRONDIN**
SANTRAPLUS – LE HAVRE
- **Mme MAZET**
AIST 19 – BRIVE
- **Mme MINVIELLE**
SISTEL – CHARTRES
- **Mme PASCREAU**
CISME – PARIS
- **Mme RIVET**
SISTM 50 – SAINT-LÔ
- **Mme SAINT**
AST GRAND LYON – LYON
- **Mme TADDEI**
AIST 21 – DIJON
- **M. TURPIN**
CISME – PARIS